

<b>Date Convocation</b> 21/02/2024	<p>Le Vingt Sept Février Deux Mille Vingt Quatre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Dany HERBRETEAU</p> <p><b>PROCURATIONS 6</b> : Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Jean-Marie CAMBRELENG, Manuela AUGEREAU, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU</p> <p><b>ABSENTS 4</b> : Rémy BONNIN, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Manuella AUGEREAU</p>
<b>Date Affichage</b> 21/02/2024	
<b>Nombre de Conseillers</b>	
- en exercice <b>27</b> - présents <b>17</b> - procurations <b>06</b> - absents <b>04</b>	

## 55-CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL

**Rapporteur : Carole CHARUAU**

Les établissements publics de coopération intercommunale et divers organismes prévoient des sièges, notamment pour les Elus de l'Île d'Yeu.

**Vu** l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- ♦ **DESIGNE** les membres suivants pour siéger au sein du Conseil de surveillance de l'hôpital

<b>Titulaires : 2</b>
CHARUAU Carole CABILIC Anne-Claude

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et document relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU